

# Couverture

LA LETTRE  
du Maire  Novembre 2015



Le 19 septembre dernier, les Maires de Val d'Oise se sont mobilisés et réunis, à l'appel de l'association des Maires de France (AMF), sur le parvis de la préfecture à Cergy-Pontoise pour dénoncer l'absence des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

Devenir de l'association ? Interpeler une fois de plus le gouvernement et sensibiliser l'opinion à des contraintes budgétaires de plus en plus accablantes, hélas, la solution globale de financement élit en 2012 pour notre commune de 101 000. En 2015, elle s'élève à 206 et le solde devient déficitaire en 2017 même de 202 000, contre des 130, soit une baisse de près de 40% sur l'impact à 2017.

Deux de nos élus, Mme Teulont et M. Bourin, nous ont représentés lors de cette manifestation. Soulignons que cette forte mobilisation interpelle les pouvoirs publics.



### Une naissance, une plantation :

#### Pour les enfants nés en 2014

Planter un arbre emblème pour votre enfant en forêt de Montmorency.



Vous habitez l'une des 4 communes de la Communauté d'Agglomération et votre enfant est né en 2014 ?

Valent Forêt vous offre gratuitement la possibilité d'avoir un arbre en forêt de Montmorency, qui gardera le nom de votre enfant. La plantation se fera le 1er samedi à décembre 2015 à 10h en forêt de Montmorency.

Depuis 2007, Valent Forêt, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), offre au rattachement de la Forêt de Montmorency en organisant l'opération « une naissance, une plantation ». En 8 ans, près de 7 500 arbres ont été plantés. Chaque arbre planté représente un bébé né sur le territoire de Valent Forêt pour les parents habitant sur l'agglomération.

Pour participer à cette opération gratuite, contactez avant le 15 novembre 2015 Laura François, chargée de mission. Spécialement dédiée à Valent Forêt par mail : [France@valentforêt.fr](mailto:France@valentforêt.fr).

### Contrôle effectif du stationnement en zone bleue

Depuis début octobre, les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) de la CAF assurent le contrôle du respect des zones bleues, y compris les plus récentes :

- Rue Charles-de-Gaulle (le long du Clos Saint-Georges) et celle près de la mairie (le cloaque 204).

Les infractions fautes désormais tolérées de PV électroniques, seul l'Officier du Ministère Public peut accorder une indulgence. Veillez donc à respecter la durée de stationnement autorisée et à apposer votre disque en évidence sur le pare-brise.



Montmorency Agglomération  
Rue de la République  
95000 Montmorency  
Téléphone : 03 38 53 53 53  
Site internet : [www.valentforêt.fr](http://www.valentforêt.fr)  
Directeur de la publication et de la rédaction : M. Laurent BOURIN  
Rédaction : M. Laurent BOURIN et M. Jean-Luc PÉREZ  
Membre de la presse départementale  
Montmorency Agglomération  
Création et conception : 1121  
www.valentforêt.fr  
Montmorency Agglomération  
Rue de la République  
95000 Montmorency  
Téléphone : 03 38 53 53 53  
Site internet : [www.valentforêt.fr](http://www.valentforêt.fr)

Liens utiles  
[consulter en ligne](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

